

Rapport de Stage

**THEME : Etude sur l'élevage caprin dans la Commune de
NIAKHAR**

Cas des chèvreries du G.I.E : Les jeunes filles Amazones de Niakhar

Présenté par : Monsieur CIRE THIAM

Sous la Supervision de Monsieur BA PAFA Kaolack

2018

Table des matières

Introduction	4
I/ Généralités contextuelles du milieu	5
LES ACTIVITES ECONOMIQUES	6
L'AGRICULTURE	6
L'ELEVAGE	6
L'ARTISANAT	7
II) Objectifs de l'étude:	7
III) Méthodologie d'approche et justification de la démarche	7
a) Méthodologie d'approche	7
b) Justification de la démarche	8
IV) La chèvre et ses différentes facettes.....	8
❖ Typologie de la chèvre	8
❖ Son utilité	8
CONCEPTION D'UN LOGEMENT APPROPRIE POUR LES CHEVRES	8
RESPECT DES NORMES D'AMBIANCE DU BATIMENT :	9
VENTILLATION ET CONSTRUCTION DE LA CHEVRERIE PROPREMENT DITE	9
EAU ET HYGIENE.....	9
LES SPECIFICITES DES CHEVRES EN MATIERE D'ALIMENTATION	9
V) Processus d'exécution des activités et les difficultés décelées	Erreur ! Signet non défini.
<u>a.</u> identification des potentialités (avantages)	Erreur ! Signet non défini.
<u>b.</u> identification des risques potentiels (difficultés)	Erreur ! Signet non défini.
VI) Recommandations	12
Conclusion.....	13
Annexes.....	14
Informations clés	14
Bibliographie	15

PLAN

Introduction

- I. Quelques éléments contextuels
- II. Objectifs de l'étude :
Collecter les informations sur l'élevage caprin moderne dans la ville de Niakhar
Identifier et appréhender les difficultés rencontrées par la structure porteuse du sous projet
Enseignements collectés
- III. Méthodologie d'approche et justification de la démarche
 - a. méthodologie d'approche
 - b. justification de la démarche
- IV. Processus d'exécution des activités
 - a. identification des potentialités (avantages)
 - b. identification des risques potentiels (difficultés)
- V. Recommandations

Conclusion

Annexes :

Informateurs clés

Bibliographie

AVERTISSEMENT

Je tiens à informer que le rapport ne prétend pas cerner tous les aspects de l'élevage caprin dans le périmètre communal. Certains points sont à approfondir parce que le temps et le délai imparti pour mener les enquêtes ne m'ont pas permis de le faire. Malgré tout cela, j'ai pu au moins me focaliser sur un cas concret : l'élevage caprin mené par un groupement féminin dans le quartier SobMak à Niakhar

MES REMERCIEMENTS

A Monsieur BA, PAFA Kaolack, disponible et compréhensif, parce qu'il a été sensible à mes soucis de santé et autres urgences familiales.

Au Doyen Aly MBAYE et Docteur BARRY qui ont fait preuve de tolérance et d'indulgence à mon égard....Ce sont les contingences de la vie qui ont retardé la remise à temps du rapport.

Au bailleur qui a financé les deux (02) mois de stage rural

A la famille Coumba Ndoffene DIOUF, qui était à notre disposition pour nous assurer toutes les commodités.

Aux collègues du groupe MDP qui m'ont aidé et encouragé

Introduction

« Le Gouvernement du Sénégal et le FIDA ont convenu en Décembre 2012, au terme d'une mission de cadrage, de formuler un nouveau projet dans le bassin arachidier qui serait complémentaire au Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA).

L'objectif global du Projet est de contribuer à améliorer durablement les moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvo-Pastorale Ouest, à travers leur insertion dans des filières profitables et diversifiées »

C'est en fonction des objectifs spécifiques du Programme du PAFA que le GIE : les Jeunes Filles Amazones de Niakhar ont sollicité un financement.

Les objectifs du PAFA déclinés ci-dessous sont :

améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) ;

créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes.

Le stage s'est déroulé du 04 Octobre au 03 Décembre 2018.

I. Généralités contextuelles du milieu

La commune de Niakhar est composée de 37 Villages. Il y a les zones Niakhar1 ; Niakhar2, la Zone Sagne1, le Zone Sagne2, la Zone Sanghaye.

La commune de Niakhar est située dans le département de Fatick avec une superficie de 186 km² soit 43.33% de la superficie de l'Arrondissement. La surface cultivable est de 13.500 hectares.

Elle est limitée:

- À l'Est par la commune de Diakhao,
- À l'Ouest par l'arrondissement de Tattaguine,
- Au Nord par les communautés rurales de Patar et de Ngayokhème,
- Au Sud par la commune de Fatick.

Sa population est estimée à 68.628habitants dont 27.526 sont imposables, 13.638 sont des enfants de moins de quinze ans (-15 ans) avec une prédominance des garçons qui constituent 19.879 contre 18.759 filles. Les infirmes sont estimés à 2.464 dont 1.051 d'hommes et 1.413 femmes. Différentes ethnies sont répertoriées dans la Commune .Les Sérères représentent 92% de la population totale, les Toucouleurs représentent 3%, les Peulhs font 2,5%, les Wolof constituent 1,5% et 1% de la population est constituée des autres ethnies. La commune de Niakhar est caractérisée par la jeunesse de sa population avec un taux de représentativité de 70%. Les 57% de cette population a moins de 14 ans. Cette jeunesse s'active le plus souvent dans des petits métiers de bois, la métallique, de petits commerces et la nouvelle occupation axée sur la conduite de motos.

Tout ceci est lié à l'insuffisance de formation professionnelle et d'encadrement des artisans. Peu de jeunes sont inscrits à la chambre des métiers de Fatick.

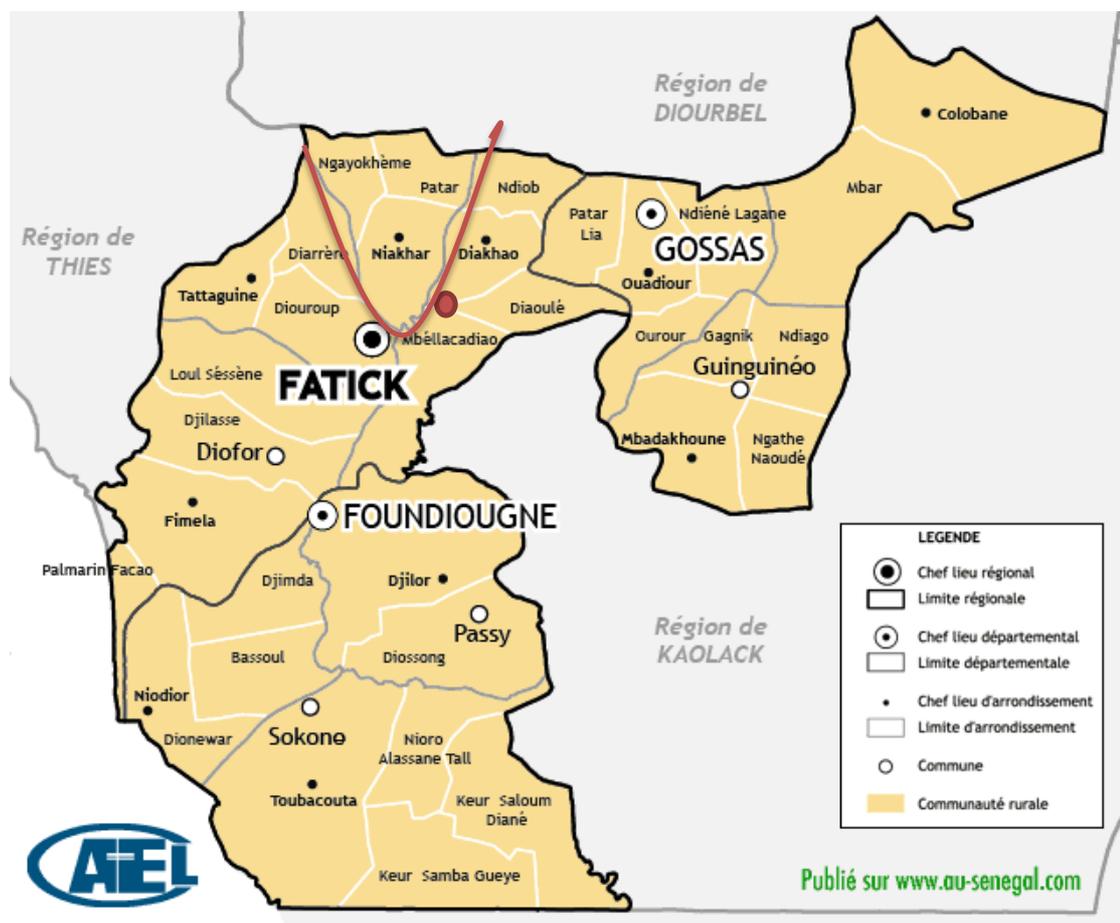
Les aspects physiques sont caractérisés par la dégradation des écosystèmes due aux conditions naturelles défavorables ainsi que des interventions anthropiques souvent désastreuses, car ne tenant pas compte de l'épuisabilité des ressources. Il faut noter que la capacité de charge du milieu naturel est limitée. Cette situation a des conséquences néfastes sur les ménages locaux dans leurs sources essentielles de revenus monétaires et dans leur couverture en besoins alimentaires.

Comme les nombreuses femmes rurales qui ont des difficultés socioéconomiques, les femmes de Niakhar plus particulièrement les jeunes (garçons et filles) sont confrontés à une très grande pauvreté. Celle-ci résulte des revenus limités des chefs de ménage du chômage quasi généralisé de leurs enfants. En plus, ces femmes n'ont pas assez de possibilités pour mener des activités génératrices de revenus.

Quels problèmes veut résoudre ce sous projet ?

Pauvreté du fait de l'absence de moyens pour mener une activité génératrice de revenus alternatives limitées du fait de l'absence de qualification professionnelle manque de formation qualifiante pour assurer une meilleure gestion de leur organisation

L'analyse de la structure démographique de la commune de Niakhar montre que les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes dans la communauté rurale de Niakhar avec un taux de représentativité d'environ **50,68%** contre 49,32% pour les femmes.



LES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'AGRICULTURE

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture qui constitue d'une part la première source de revenus des populations et d'autre part la plus principale activité pourvoyeur de main d'œuvre. Malheureusement, elle est pratiquée de manière extensive et traditionnelle avec des outils inadaptés. De plus, elle est essentiellement pluviale donc fortement tributaire des aléas climatiques et des politiques agricoles.

L'ELEVAGE

De type extensif avec un système de gestion traditionnel, l'élevage constitue, après l'agriculture la seconde activité économique. Son importance s'explique par le fait que les producteurs utilisent les animaux pour les travaux champêtres, la fumure organique comme fertilisant. De plus, compte tenu de la prédominance de l'ethnie sérère, le lait occupe une place importante dans l'alimentation de la population.

Concernant l'élevage caprin, trois systèmes sont notés :

- système intensif : Les chèvres sont gardées à la chèvrerie et l'éleveur leur fournit la totalité de l'alimentation ;
- système semi-intensif : les chèvres vont au pâturage le matin et sont complémentées le soir avec des concentrés, ce qui permet d'obtenir une production laitière satisfaisante.
- système extensif : les chèvres sont en liberté et trouvent elles-mêmes leur nourriture .En hivernage le pâturage des saisons des pluies est riche et donc favorable à la production laitière .Par contre en saison sèche, le fourrage est pauvre et l'animal couvre même difficilement ses besoins d'entretien.

Donc, il faut retenir que les systèmes intensifs et semi intensifs offrent aux chèvres l'opportunité d'accroître leur production laitière.

L'ARTISANAT

L'artisanat demeure la seconde activité pourvoyeur d'emplois dans la commune de Niakhar où il est pratiqué de manière traditionnelle. En effet, la quasi-totalité des jeunes déscolarisés se dirigent vers ce secteur.

II. Objectifs de l'étude:

- comment les bénéficiaires du financement s'approprient du sous projet ?
- les conditions optimales d'épanouissement de la chèvre
- difficultés rencontrées par les bénéficiaires au cours des activités.
- Enseignements.

III. Méthodologie d'approche et justification de la démarche

a. Méthodologie d'approche

Au prime abord la méthode participative a été empruntée parce que plusieurs acteurs et bénéficiaires des genres de proches sont consultés.

La méthode consultative a été possible avec les autorités administratives et les chefs de services.

La recherche documentaire est mise à contribution.

Des focus groupes de femmes bénéficiaires du financement du PAFA en l'occurrence les jeunes filles amazones de Niakhar.

Il était prévu de prendre contact avec des ONG évoluant dans le secteur de l'élevage caprin mais il y avait des contraintes de temps.

La documentation reçue des différentes structures de développement et d'accompagnement dans la ville de Fatick est d'un grand apport (voire en annexe).

La phase informative la plus riche en enseignements est le principe de saturation. Cette méthode consiste à laisser la cible s'exprimer librement jusqu'à ce qu'elle se commence à se répéter. Cela s'est opéré avec l'échantillonnage de cinq (5) cibles.

b. Justification de la démarche

Il est tout à fait logique qu'un rapport sur un projet communautaire interpelle plusieurs acteurs. Ces acteurs ont des opinions variées et divergentes parce que les intérêts en jeu sont complexes. La démarche participative dans ce cas d'espèce est la méthode la plus appropriée, car non seulement elle permet aux bénéficiaires/cibles et autres acteurs évoluant dans des secteurs connexes de s'imprégner des réalités. Cela permet aux agents de développement et surtout aux stagiaires d'acquérir certains savoirs et expériences traditionnels locaux.

IV. La chèvre et ses différentes facettes

Typologie de la chèvre

Il doit être de grande taille sinon de taille moyenne pour qu'il puisse supporter la saillie .Il doit être calme et docile, il ne doit pas présenter de signes de maladies .Le nez ne doit pas être humide.

Son utilité

On élève les chèvres pour plusieurs raisons :

- La viande de chèvre est très appréciée dans la consommation humaine ;
- La chèvre joue un rôle important dans les cérémonies traditionnelles et religieuses ;
- Les peaux peuvent être transformées pour toute sorte d'usages pratiques ;
- Le lait est une boisson très bonne pour la santé. Le lait de chèvre est encore plus apprécié car il est un peu plus assimilable pour l'homme que le lait de vache.
- A Partir de ce lait, on fabrique le fromage de chèvre.
- Le fumier de chèvre constitue un bon engrais.

CONCEPTION D'UN LOGEMENT APPROPRIE POUR LES CHEVRES

Choix du site

- Sol
- Emplacement
- Orientation
- ventilation

RESPECT DES NORMES D'AMBIANCE DU BATIMENT :

La température : la chèvre supporte de manière progressive le froid ;

Le bâtiment : doit être un refuge pour les animaux, en cas de forte chaleur ; le bâtiment doit les abriter de façon à les protéger contre les rayons du soleil ;

Eviter les toitures en tôle qui augmentent la température ;

Mettre à leur disposition de l'eau dans le bâtiment, en cas de forte chaleur ;

VENTILLATION ET CONSTRUCTION DE LA CHEVRERIE PROPREMENT DITE

Permettre le renouvellement et la qualité de l'air ;

Faire de larges ouvertures (Fenêtres) dans la longueur du bâtiment ;

Surface au sol : 1,2 m² par chèvre

-Aménagement : il faut prévoir des boxes « 2 ou 3 » qui permettent de mettre les animaux à part pour diverses raisons : mises bas, maladies,...

-Distribution des aliments : Prévoir un râtelier (peut être fabriqué avec des piquets ou des lattes en bois, des chevilles métalliques et du grillage) pour une meilleure gestion du fourrage ;

EAU ET HYGIENE

Installer des abreuvoirs pour la chèvrerie (1 pour 25 chèvres)

Donner de l'eau claire dans les seaux à l'abri du soleil, à défaut d'abreuvoir, et de manière abondante.

Si la chèvrerie est humide, les sujets seront plus faibles et souffriront de plusieurs maladies telles que les infections pulmonaires.

Une bergerie sale favorise le développement de bactéries infectieuses et de parasites

Une alimentation insuffisante ou inadéquate affaiblira les sujets et pourra entraîner de graves problèmes (de ballonnements par exemple).

LES SPECIFICITES DES CHEVRES EN MATIERE D'ALIMENTATION

Les chèvres se nourrissent essentiellement en broutant ; elles mangent les feuilles et l'écorce des arbres et les racines exposées à la surface ; leurs langues et l'extrémité souple de leurs lèvres leur permettent de saisir les feuilles entre les espèces ; Elles sont capables de subvenir à leurs besoins dans des conditions difficiles, grâce au rumen qui contient des micro-organismes qui les aident à transformer les fibres de qualités médiocres en substance nutritive ; Elles consomment des feuilles d'arbres qui leur fournissent un apport supplémentaire de protéines et sont généralement en meilleure condition que les moutons et les vaches en saison sèche.

V. Processus d'exécution des activités et les difficultés décelées

Comment est venue l'idée de s'organiser ?

C'est un groupe de jeunes filles, conscientes de leur situation sociale décident de se formaliser. C'est lors d'une manifestation ludique (Sabar), des recettes considérables sont récoltées. Ainsi, un comité d'initiative convoque une assemblée générale qui a été un succès. Près d'une quarantaine de filles sont présentes.

Actuellement, le GIE comprend 35 membres dont 45% sont âgées de moins de 35 ans et 55% des membres sont âgés de plus de 35 ans. (Voire en annexe la liste des membres)

C'est au mois d'Avril 2018 que les sujets (Chèvres) sont livrés aux membres du GIE. L'un des critères essentiels d'octroie est basé sur le degré de vulnérabilité. La répartition est faite dans ambiance collégiale. Chaque bénéficiaire dispose dans sa chèvrerie quatre(4) sujets c'est à dire trois chèvres et un géniteur appelé « Sikéte ». Au total 40 sujets sont répartis dans 10 (dix) chèvreries.

D'un commun accord le système de confiage des chèvres est instauré. Il consiste à donner des chèvres aux bénéficiaires qui vont les élever et remettre au groupement les petits issus des deux première mise-bas. Ainsi l'éleveur devient propriétaire de la chèvre et de tous les petits qui naitront après. Ce système vise à doter de chèvres à toutes les femmes du GIE.

Quatre activités principales sont déroulées :

L'alimentation des sujets

La santé animale (soins primaires)

Le logement de sujets

La reproduction (au moment de l'étude trois chèvreries ont leur première mise- bas).

a. Identification des potentialités (avantages)

A ce stade préliminaire de l'étude, il n'est aisé de donner des faits palpables assimilables à des impacts. A cet égard, il n'est possible que de se livrer à des projections. En outre on pourra par extrapolation se baser sur des expériences des divers projets déroulés par World Vision, SOS- FAIM- Belgique, PDIF entre autres, car certaines bénéficiaires ont eu des financements de ces structures pour dérouler l'élevage caprin.

Il faut noter l'engouement débordant de quelques bénéficiaires à l'exemple de cette dame qui compte restaurer sa maison. Elle aura la possibilité d'avoir dans sa chèvrerie, en l'espace de quelques mois (Juin 2019) deux géniteurs appelés « Sikéte ».

Par exemple : Un géniteur peut coûter en moyenne 60 000 f, soit 120 000 pour deux géniteurs

Il y a des périodes où le « SIKETE » se vend cher soit 80 000 F l'unité, ce qui donne 160 000 F les deux.

Avec l'une des sommes récoltées, elle peut payer deux paquets de Zinc à 70 000 F pour la toiture de la maison. Le reste de l'argent peut couvrir les frais de la main d'œuvre.

b. Identification des risques potentiels (difficultés)

Il faut noter que c'est en pleine saison sèche que le projet a démarré. L'aliment de bétail coûte très cher et l'herbe sèche ne possède pas assez de nutriments. Cette situation défavorable a impacté négativement sur la reproduction des chèvres. Les fiches d'enquêtes montrent que sur les dix (10) bergeries, les quatre (04) ont enregistré des pertes. Ces pertes sont mentionnées du côté des géniteurs ou des nouveaux nés. Les géniteurs supportent mal la famine et les nouveaux nés souffrent du manque d'allaitement.

Ces difficultés émanent du retard du décaissement de la deuxième tranche du financement.

Il est ressorti des entretiens avec les bénéficiaires, les difficultés ci-dessous.

Domaines	Difficultés communes rencontrées dans l'exécution du projet
ALIMENTATION	Pas de respect des transitions alimentaires surtout à l'hivernage Abreuvement mal géré (quantité, qualité, etc.) Consommation de corps étrangers fréquente (sachets plastiques)
SANTE	Manque de soins aux nouveaux nés et aux chèvres après la mise-bas Coups de chaleur fréquents Non existence de relais réguliers pouvant administrer les premiers soins dans le groupement Les animaux malades ne sont pas toujours isolés
REPRODUCTION	Mise bas précoce : refus d'allaiter, avortement, mort nés Manque de surveillance des chèvres gestantes et à terme Méconnaissance des signes de chaleur et de mise bas
LOGEMENT	Mauvaise ventilation et ambiance dans les chèvreries Peu de référence technique sur la construction de chèvrerie

VI. Recommandations

A l'issue d'une mission de terrain et des contacts effectués, des recommandations suivantes ont été déclinées.

- **Sur le plan organisationnel :**

Les membres du bureau doivent jouer leurs rôles et responsabilités.

Les statuts doivent être expliqués aux membres en langue locale et surtout aux responsables des commissions.

- **Au niveau du fonctionnement de la structure**

Il faut tenir des réunions et garder les PV avec la liste de présence ;

renouveler les instances/organes ;

dresser un plan annuel d'activités (cela démontre que la structure a un agenda)

- **Pour la gestion des services :**

Comme les possibilités financières des membres sont limitées trois (3) caisses peuvent être créées :

La première collecte les cotisations des membres

La deuxième est pour la solidarité

La troisième collecte les pénalités

- Un conseil est prodigué aux femmes bénéficiant des bourses de solidarités familiales, d'avoir l'esprit d'épargne même si c'est une modique somme de 2.000 f ; cette somme contribuera à régler certains imprévus.
- La capacitation des membres est indispensable :
D'abord il faut évaluer le niveau d'instruction des membres et leur offrir des formations adéquates.
- Au niveau du partenariat :
Aucune structure de développement ou économique ne peut se survivre au temps sans partenariat, elle doit s'ouvrir à d'autres organisations aux structures d'accompagnements nationaux et étrangères. Elle peut adhérer à une organisation faitière ou à un réseau.

Un atelier d'informations et de partage sur la gestion des bergeries est organisé, pour les membres du GIE. A l'issue de cet atelier, quelques pistes de solutions ont été proposées.

- Accompagnement des membres bénéficiaires pour la constitution de stock de fourrages
- Formation à la fabrication de blocs nutritionnels et diffusion
- Sensibilisation sur la manière de compléter
- Sensibilisation sur les transitions alimentaires

- Sensibilisation et création de fiche pédagogique d'information
- Formation à la détection de corps étrangers par palpation
- Appui à la vaccination et au déparasitage
- Séance de déparasitages appui en médicament et formation des relais santé
- Mise en place de contrat avec les relais et évaluation du travail en fin d'année
- Sensibilisation sur la reconnaissance d'une chèvre à terme
- Accompagnement au sevrage des petits et à l'enregistrement des mises bas
- Sensibilisation sur les signes de chaleur et mise bas
- Conseil sur l'aménagement des bâtiments
- Formation au compostage des excréments
- Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de traite, création de fiches pédagogiques
- Formation à l'embouche caprine

CONCLUSION

D'après plusieurs sources, l'élevage des chèvres constitue toujours une source potentielle de revenus pour les populations du Sine-Saloum. Cet élevage caprin, d'abord extensif et traditionnel, a connu des innovations dans le sens d'amélioration des rendements. Cela a commencé d'abord l'insémination artificielle caprine avec les semences françaises.

C'est en 2004 que les chèvres départementales ont été expérimentées. Pour la formalisation de l'élevage caprin moderne, ont été déterminantes avec :

l'élevage communautaire en 2006

les chèvres villageoises en 2008

les chèvres individuelles en 2009/2010 qui sont gérées par des groupements, mais les chèvres sont élevés de manière privée, c'est la méthode empruntée par le GIE : Les Jeunes Filles Amazones de Niakhar.

La réussite ou viabilité de ce projet peut dépendre de :

l'accès aux facteurs de production

à la capacitation des membres pour gérer le projet

l'éducation à l'esprit d'entreprise (c'est un Groupement d'Intérêt Economique)

l'éducation à l'épargne

Comme tout projet, le processus d'exécution des activités est toujours parsemé d'embûches, mais avec la ténacité entrepreneuriale, les résultats probants peuvent être acquis.

En somme le GIE doit s'adapter à l'environnement sous multiples formes :

- Institutionnel
- Economique
- Organisationnel

Il faut noter que l'étude est valable pour le site choisi, mais n'est pas généralisable à d'autres contrées.

ANNEXES

Informateurs clés :

La responsable du programme d'appui à la filière caprine (PAFC)

La présidente de l'ARECAP (Association Régionale des Eleveurs Caprins)

Un Retraité de l'IRD

Le Président de Jam Bugum

Le secrétaire général de Jam Bugum

Le curé de la Paroisse de Niakhar

La Présidente de l'Association des femmes catholiques de Niakhar

Le responsable du service régional du développement communautaire

Les services techniques régionaux de Fatick :

Agence Régionale de Développement de Fatick

BIBLIOGRAPHIE

Rapport d'activités au Programme d'amélioration de la filière caprine (PAFC) 1^{er} Semestre 2018

Agence Nationale de la Statistique et de Démographie, Rapport régional définitif, Région de Fatick, Avril 2017

Plan Local de développement de la Communauté Rurale de Niakhar, Mai 2013

Programme d'amélioration de la filière caprine dans la région de Fatick : Bilan de 10ans d'expériences, Octobre 2015.

Rapport du programme de développement Intégré de la Filière caprin (PDIF), 1^{er} Semestre 2018

Projet d'appui aux filières agricoles – Extension (PAFA –E) Rapport de Conception détaillé 2013

Constats :

Après inspection du site, on a constaté que l'emplacement des chèvreries du projet est choisi selon la disposition de la cour. Les orientations des abris ne sont pas les mêmes.

La responsable du PAFC Fatick affirme : Aucune installation abritant les bergeries ne répond à aucune norme.

La stabulation

La raison principale évoquée par ces dernières est :

Manque de moyen financier pour acheter l'aliment de bétail.

Construction de la chèvrerie proprement dite

Matérialisation de la chèvrerie à partir de la conception du logement jusqu'à la reproduction (comprendre les premières mise – bas)



Photo 1 : Type de chèvres alpines



Photo 2 : Chèvre local



Photo 3 : La veuve Ndiaye Faye avec ses enfants devant sa chèvrerie



Photo 4: réunion avec les femmes catholiques de Niakhar



Photo 5 : La Présidente de ARECAP avec Monsieur Diouf



Photo 6 : Atelier de partage sur le mil avec les délégations étrangères à Niakhar



Photo 7 : la chèvrerie de Madame la Présidente de ARECAP (vue d'un côté)

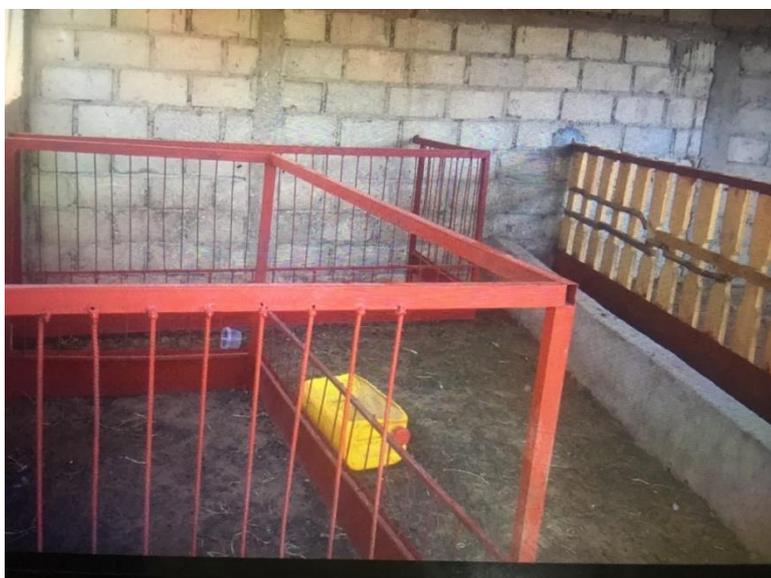


Photo : 8 : la chèvrerie de Madame la Présidente de ARECAP (vue de l'intérieur) à Ngoher à 3km de Niakhar



Photo 9 : vue de l'atelier sur le mil



Photo 10 : Mr THIAM (MDP) sur le terrain



Photo 11 : Au micro : le président de Jam Bugum face aux délégations



Photo 12 : Mr Cheikh LECOR et Mr THIAM

BUREAU EXECUTIF DU GIE LES JEUNES FILLES AMAZONES DE NIAKHAR

Le bureau exécutif du GIE Les Jeunes Filles Amazones de Niakhar a été mis en place comme suit :

Présidente : Madeleine Dibor SENE

Vice-présidente : Amie FAYE

Secrétaire Générale : Aby Agathe FAYE

Adjointe : Seynabou FAYE

Trésorière : Gnilane NDIAYE

Adjointe : Olymata NDIAYE

Fonction	Prénoms	Nom	Téléphone	Signature
Présidente	Madeleine Dibor	SENE	774286967	
Vice-présidente	Amie	FAYE		
Secrétaire générale	Aby Agathe	FAYE	774550775	
SG Adjointe	Seynabou	FAYE	77	
Trésorière	Gnilane	NDIAYE	77	
Trésorière Adjointe	Olymata	NDIAYE	77	

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

A l'unanimité des membres de l'Assemblée Générale ; les trois commissaires aux comptes suivants ont été nommés :

1. Marie NDONG
2. Sokhna FAYE
3. Mahé DIOUF

LES COMMISSIONS

Les membres de l'Association ont déclaré à cet effet accepter ces commissions et fonctions suivantes :

1. Environnement et développement

Présidente : Aby Coumba Sandiane FAYE

Rapporteur : Monique SARR

Membres : Téning FAYE

2. Finances

Présidente : Ramatoulaye DIOUF

Rapporteur : Seynabou FAYE

Membres : Gnilane NDIAYE

3. Education et Formation

Présidente : Eugénie Rokhaya SENE

Rapporteur : Yacine SENE

Membres : Gnilane FAYE

Ndeye Amie FAYE

4. Communication

Présidente : Marie NDONG

Rapporteur : Aby Agath FAYE

Membres : Khady DIOUF

5. Affaires sociales (Santé, Hygiène, solidarité etc.)

Présidente : Maty NDENE

Rapporteur : Ndiaye FAYE

Membres : Mbissine SARR

6. Organisation

Présidente : Mahé DIOUF

Rapporteur : Amie DIOUF

Membres : Seynabou DIOUF

7. Partenariat, relations extérieures

Présidente : Ndjira DIOUF

Rapporteur : Madeleine Dibor SENE

Membres : Mariama NDIAYE

M.o

A.P. Pointe Noire, 23/24 juin 1995

DECLARATION DE CONSTITUTION DE PERSONNE MORALE
 - OU D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE
 - OU D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE D'UNE PERSONNE MORALE ETRANGERE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

1 DENOMINATION : LES JEUNES FILLES AMAZONES DE NIAKHAR
 2 NOM COMMERCIAL : J.F. AMAZONES ENSEIGNE : SIGLE :
 3 ADRESSE DU SIEGE : Niakhar, Département de Fatick
 4 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT CREÉ : Niakhar, Arrondissement dudit
 5 FORME JURIDIQUE : S.I.R.L. N° R.C.C.M. DU SIEGE :
 6 CAPITAL SOCIAL : / DONT NUMERAIRES : DONT EN NATURE :
 7 DUREE : 99 ans

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET AUX ETABLISSEMENTS

8 ACTIVITE : ACTIVITE PRINCIPALE (préciser) : Concourir au développement socio économique
 9 Date de début : 08 MAI 2007 Nombre de salariés prévus : des membres
 10 PRINCIPAL ETABLISSEMENT OU SUCCURSALE :
 11 Adresse : Niakhar, Département de Fatick
 12 Origine : Création Achat Apport Prise en location gérance Autre (préciser) :
 13 Précédent exploitant : Nom : Prénoms :
 14 Adresse : N° R.C.C.M. :
 15 Loueur de fonds (nom/dénomination, adresse) :
 16 ETABLISSEMENTS SECONDAIRES (autres que celui créé) Non Oui (préciser)
 17 Adresse :
 18 Activité :



ASSOCIES TENUS INDEFINIMENT ET PERSONNELLEMENT (*)

15 (*) La totalité des renseignements relatifs à ces associés doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M.o. Bis annexé. RESUME DES INFORMATIONS :

NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE
FAYE	Aby Agath	16.06.87 Niakhar	Secrétaire générale
SIENE	Françoise Assi	26.02.84 Niakhar	Secrétaire générale adjointe
NDIAYE	Guilene	02.11.80 Niakhar	Trésorière générale
NDIAYE	Oly	05.02.81 Dakar	Trésorière générale adjointe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) (**)

16 (*) Concerne les Gérants, Administrateurs ou associés ayant le pouvoir d'engager la personne morale
 (**) Les renseignements ne pouvant figurer ci-dessous doivent IMPERATIVEMENT être reportés sur le formulaire M.o. Bis annexé

NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	FONCTION (**)
SENE	Madeleine Dibor	30.09.76 Dakar	Niakhar	Présidente
NDIAYE	Ndèye Solbé	13.02.70 Niakhar	Niakhar	Vice Présidente

(**) Préciser : Gérant, PDG, Administrateur, Associé

COMMISSAIRES AUX COMPTES

17

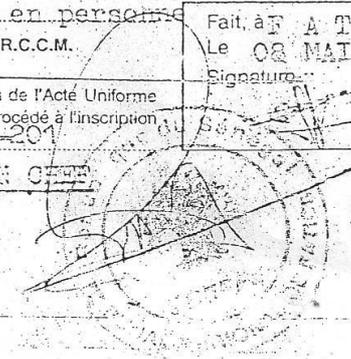
NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	FONCTION
COULIBALY	Galy	12.07.75 Niakhar	Niakhar	TITULAIRE
SACK	Coumba	03.12.77 Djilor	Niakhar	SUPPLEANT

LE SOUSSIGNE (préciser si mandataire) : Madeleine Dibor SENE en personne
 demande à ce que la présente constitue DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M.

Fait à FATICK
 Le 08 MAI 2007
 Signature :

18 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 08 MAI 2007 sous le NUMERO : SN-FJK-2007-C-201

LE GREFFIER EN CHEF



LISTE DES MEMBRES DU GIE

Prénoms/Nom	Situation Matrimoniale	Nbre d'Enfants	Niveau d'Etudes	Formation acquise	Date d'adhésion au GIE	SFD du GIE	Activités à dérouler	Depuis quand	Nbre de Sujets élevés	Observation
Madeleine Dibor SENE	D	02	Supérieure	plusieurs	2007					
Aby Agath FAYE	C	00	3 ^e	Informatique	2007					
Seynabou FAYE	C	01	3 ^e	Informatique	2007					
Gnilane NDIAYE	M	05	3 ^e	Informatique	2007					
Ndame Thiala TOURE	C	00	Cm1	Transformation huile d'arachide	2007	Projet PAFA	Chèvrerie	2018	04	
Ndiaye FAYE	Veuve	04	Non alpha	Aucune	2017	Idem	Idem	Idem	Idem	
Seynabou DIOUF	M	02	Non alpha	Huile d'arachide	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Marie NDONG	M	04	Cm2	TCL	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Coumba Ndoffane DIOUF	M	01	Cm2	Aucune	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Amie DIOUF	M	04	Cm2	TCL	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Sokhna DIOUF	V	04	Cm2	Aucune	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Sokhna FAYE	V	03	Cm2	GAF	2017	Idem	Idem	Idem	Idem	
Mariama NDIAYE	D	03	Cp	Aucune	2007	Idem	Idem	Idem	Idem	
Khady DIOUF	M	03	Cp	Aucune	2016	Idem	Idem	Idem	Idem	
Mahé DIOUF	C	03	Non alpha	TCL	2016					
Ramatoulaye DIOUF	C	00	Cm2	Aucune	2017					
Monique SARR	M	02	3 ^e	Hôtellerie et huile d'arachide	2016					
Eugénie SENE	C	02	Te	Monitrice	2016					
Marie DIOUF	M	02	Cm2	Aucune	2016					

Softé TOURE	D	03	Ce2	Aucune	2016					
Mbissine SARR	M	04	Non alpha	Aucune	2017					
Amie DIEDHIOU	M	02	3 ^e	Aucune	2017					
Ndeye Anta NDIAYE	M	05	Non alpha	Aucune	2017					
Maty NDENE	M	03	Non alpha	Pâtisserie et huile d'arachide	2017					
Gnilane FAYE	M	04	3 ^e	Monitrice	2017					
Yacine SENE	M	02	3 ^e	Monitrice	2018					
Téning FAYE	M	01	Non alpha	Huile d'arachide	2018					
Marie FAYE	M	02	Non alpha	Aucune	2018					
Olimata DIOUF	M	05	Non alpha	Aucune	2018					
Olimata NDIAYE	M	01	3 ^e	Alphabétisation	2007					
Aby Coumba Sandiane FAYE	M	00	Te	Comptable	2016					
Ndeye Amie FAYE	M	01	Te	Monitrice	2016					
Ndjira DIOUF	D	03	Cm2	TCL	2016					
Débo FAYE	M	01	Non alpha	Aucune	2017					

Légende :

D=divorcée

M=Mariée

C=célibataire

V=veuve

Fiches à traduire en langue locale (Sérère, Wolof ou Poular) pour les membres du GIE

A / Fiche signalétique de la chèvrerie

Identification de la chèvrerie	
N° d'ordre de la chèvrerie :	_____
Raison sociale du propriétaire : <i>(individuel ou groupement)</i>	_____
Nom du propriétaire ou président du groupement :	_____
N° téléphone :	_____
Ville/village :	_____
Commune :	_____
Département :	_____
Berger ou gérant <i>(si différent de propriétaire)</i>	
Nom :	_____
N° téléphone :	_____
Personne assurant la tenue du registre <i>(si différente de propriétaire et gérant)</i>	
Nom :	_____
N° téléphone :	_____
Caractéristique du bâtiment	
Date de réalisation :	_____
Matériaux de construction :	_____
Nombre de compartiment :	_____
Dimensions :	_____

B/ Fiche d'identification des mouvements du troupeau

Naissances du/...../.....au...../...../.....

Pour une bande ou génération de chevreaux

Identification du sujet (n°, nom)	Date de naissance	Identification de la mère (n°, nom, race)	Identification du père (n°, nom, race)	Observations
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			

Mouvements du/...../.....au...../...../.....

Pour une bande ou génération de chevreaux

Sujet (n°, nom)	Date de naissance	Mère (n°, nom, race)	Père (n°, nom, race)	Type de mouvement (achat, vent, mort, autre)	Date du mouvement	Origine/ destination	Observation
	/ /				/ /		
	/ /				/ /		

C/ Fiche de conduite alimentation

Pour une bande ou génération de chevreaux

Conduite alimentaire	Stade de vie des animaux			
	Lutte	Gestation	Allaitement	Engraissement
Période	du/...../..... au/...../.....	du/...../..... au/...../.....	du/...../..... au/...../.....	du/...../..... au/...../.....

Conduite (Stabulation ou pâturage)				
Fourrage distribué				
Aliment concentré distribué				
Compléme nt minéral Vitaminé distribué				

D/ Fiche de soins

Date de l'intervention	Sujet		Evénement sanitaire Diagnostic	TRAITEMENT		Délai d'attente avant- vente	Nom et qualité de l'intervenant
	Catégorie (Bouc, chèvre, chevreau)	N° ou Nom		Produit administré	Dose /Voie d'adm		
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							
/ /							

